

Quand l'assurance-emploi laisse les chômeurs et chômeuses aux soins de leurs proches

Sherbrooke, le 23 novembre 2022 - Une fois de plus, Service Canada peine à répondre aux personnes en situation de chômage et entraîne celles-ci dans l'insécurité. Depuis huit semaines maintenant, les règles simplifiées qui permettaient un meilleur accès aux prestations d'assurance-chômage ont pris fin et ce sont les personnes sans-emploi qui en paient le prix.

Avec les règles simplifiées, on nous avait promis qu'on allait réduire de moitié le nombre de demandes d'assurance-chômage qui nécessiteraient l'intervention d'un agent de Service Canada. Cette automatisation devait rendre le traitement des demandes beaucoup plus rapide et efficace. Malgré ces allègements, l'attente était de près de 120 jours avant qu'un dossier soit pris en charge par un agent. Le retour aux règles déficientes d'avant la pandémie annonce conséquemment le prolongement des délais de traitement déjà indécents.

De plus, suite à des changements au sein du personnel de Service Canada, une grande proportion des employé-e-s occupent leur poste depuis très peu de temps et n'ont pas l'habitude des dossiers plus complexes. Inévitablement, les délais et les erreurs se multiplient et les personnes ayant perdu leur emploi se retrouvent dans la précarité. Même les cas nécessitant d'être traités en urgence humanitaire ne sont plus prioritaires: quel est le problème?

«Certains des agents de Service Canada nous demandent si les prestataires ont des conjoint-e-s ou de la famille vers qui se tourner afin de payer leur panier d'épicerie, leurs factures et leur loyer en attendant de recevoir leurs prestations. Ça va vraiment trop loin» s'indigne Denis Poudrier du Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE). Le gouvernement du Canada doit permettre à ses citoyen-ne-s de vivre dans la dignité: c'est pourquoi l'objectif interne de traitement des articles de travail dans les 21 jours suivant leur création est la priorité des priorités. Si cela peut permettre d'y arriver, les mesures temporaires doivent être de retour immédiatement.

Rappelons que l'assurance-emploi n'est pas un service de dernier recours. C'est un outil collectif, financé par les travailleuses et travailleurs, qui doit être accessible lorsqu'on en a besoin. Il est impératif que le gouvernement Libéral se rende à l'évidence que c'était une erreur de mettre fin aux mesures temporaires, que ces dernières doivent être remises en application dès maintenant et qu'elles doivent se maintenir jusqu'à ce que la réforme complète du régime d'assurance-chômage soit en vigueur. Les Libéraux nous ont promis un régime digne du XXI^e siècle : il est temps qu'ils tiennent parole.

État de la situation en quelques chiffres (*)

- Le traitement de 60 000 nouvelles demandes dépassent les 28 jours (objectif du ministère);
- 975 000 articles de travail en attente dans le système versus 200 000 (norme habituelle);
- 60 % des agents actuels ont été engagé-es depuis mars 2020 (loi allégée - COVID)
- Roulement de personnel incroyable (environ 40 % chaque année)

(*) Données obtenues en septembre 2022 auprès du Commissaire national des travailleurs et travailleuses de la Commission de l'assurance-emploi du Canada (CAEC)

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/portefeuille/commission-assurance-emploi/commissaire-travailleurs.html>

Renseignements: Denis Poudrier, coordonnateur
Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE)
bureau: 819 566-5811